



## FAQ – Mesures

---

Date : 03.12.2021

---

# Coronavirus : Nouvelles règles d'entrée en Suisse

### Nouvelles règles d'entrée

#### 1) Nous recevons des visiteurs d'Espagne - quelles sont les règles d'entrée en Suisse ?

Toutes les personnes entrant en Suisse doivent respecter deux règles :

- 1) Lors de l'entrée sur le territoire, toutes les personnes doivent avoir rempli le formulaire d'entrée avec leurs coordonnées (Swiss PLF). Cela peut se faire en ligne ou sur papier. Les coordonnées sont importantes au cas où les personnes devraient être informées en raison d'un cas positif dans leur entourage. Les données de contact permettent en outre aux cantons de vérifier si les personnes entrant en Suisse ont effectué les tests demandés.
- 2) Toutes les personnes qui entrent en Suisse doivent en plus présenter un test PCR négatif.

#### 2) Le test obligatoire s'applique-t-il aussi aux zones frontalières ?

Non, des exceptions s'appliquent aux frontaliers et aux personnes qui entrent en Suisse en provenance de zones frontalières. Il n'est pas nécessaire de remplir un formulaire de contact ni de faire un test.

##### **Zones frontalières de la Suisse:**

- Zones en Allemagne: Land Baden-Württemberg et Bayern.
- Zones en France: Région Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté, et Auvergne-Rhône-Alpes
- Zones en Italie: Regione Piemonte, Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste, Lombardia et Trentino-Alto Adige/Südtirol
- Zones en Autriche: Land Tirol et Vorarlberg
- Zones au Liechtenstein: toute la Principauté

#### 3) Quel est le test nécessaire pour entrer dans le pays ?

Un test PCR négatif est requis pour entrer en Suisse.

Les personnes doivent se faire tester à nouveau entre le quatrième et le septième jour après leur entrée en Suisse. Les résultats des tests doivent être communiqués au canton.

##### **Informations complémentaires**

Office fédéral de la santé publique, communication, [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)  
Ce document est également publié en allemand, en italien et en anglais.

**4) Pour entrer dans le pays, il faut donc deux tests au total - c'est compliqué...**

Le temps nécessaire à la détection d'une infection peut durer jusqu'à dix jours. C'est pourquoi un deuxième test doit être effectué quatre à sept jours après l'entrée en Suisse.

**5) Cette obligation de test s'applique-t-elle également aux Suisses qui rentrent en Suisse ?**

Oui, le test obligatoire s'applique à toutes les personnes entrant en Suisse à partir de 16 ans.

**6) Qui paie les deux tests ?**

Les personnes qui entrent en Suisse doivent payer elles-mêmes les deux tests PCR.

**7) Qui contrôle si les tests sont effectués ?**

En cas d'entrée en Suisse par avion ou par autocar, un test négatif est requis au départ. La responsabilité du contrôle incombe aux compagnies aériennes ou aux entreprises de transport par car. Elles doivent informer les passagers de l'obligation de se soumettre à un test de dépistage avant leur départ pour la Suisse et que seul un résultat de test négatif leur permettra de monter dans l'avion ou l'autocar.

En cas d'entrée par d'autres moyens de transport, des contrôles ponctuels sont effectués à la frontière pour vérifier que les voyageurs disposent d'un test négatif.

Après l'entrée en Suisse, les cantons peuvent vérifier la validité du test sur la base du formulaire d'entrée que toutes les personnes doivent remplir. Parallèlement, tous les hôtels et les entreprises de location d'appartements de vacances sont tenus de vérifier que les clients ont effectué un test.

**8) Que se passe-t-il si aucun test n'a été effectué avant l'entrée en Suisse ?**

Toute personne qui ne peut pas présenter un résultat de test négatif à l'entrée en Suisse est passible d'une amende d'ordre par les autorités de contrôle à la frontière. La personne doit en outre se faire tester immédiatement après son entrée en Suisse et en informer le canton. Les cantons vérifient sur la base des données de contact si l'obligation de test a été respectée. Les hôtels et les entreprises de location d'appartements de vacances sont tenus de contrôler les tests de leurs clients et d'en informer le canton si le test n'a pas été effectué.

## **Règles de quarantaine**

**9) La quarantaine reste-t-elle obligatoire pour les voyageurs en provenance de certains pays ?**

Non, tous les pays sont retirés de la liste de quarantaine à partir de samedi, 4.12.2021. Toutes les personnes qui entrent en Suisse doivent présenter un test PCR négatif. Cela concerne aussi les personnes vaccinées et guéries.

**10) Que doivent faire les personnes qui se trouvent actuellement déjà en quarantaine après leur entrée en Suisse ?**

La Confédération a informé les services cantonaux compétents que les quarantaines pouvaient être levées pour toutes les personnes. Ces personnes peuvent donc sortir de la quarantaine. Elles sont néanmoins soumises au nouveau régime de test en vigueur et doivent se tester, à leur

frais, 4 à 7 jours après leur retour. Cela concerne aussi les personnes vaccinées et guéries.  
la règle est levée à partir d'aujourd'hui

**Informations complémentaires**

Office fédéral de la santé publique, communication, [www.bag.admin.ch](http://www.bag.admin.ch)

Ce document est également publié en allemand, en italien et en anglais.